



Site départemental "Col du Coq - Pravouta"



Fiche d'identité

Identifiant site :	SD26	
Commune(s) :	Saint Pierre de Chartreuse Saint Pancrasse	
Milieux :	Hêtraie-sapinière, prairies sèches, pâturages, falaise	
Propriétaire :	Département, Communes de St Pancrasse	
Gestionnaire :	CGI	
Surface zone observation :	303 ha	
Surface zone intervention :	188,86 ha	
Surface zone de préemption :	157,6 ha (28/11/2003)	
Surface acquise :	165,02 ha	Surface conventionnée : 0 ha
Maîtrise foncière :	87,38 %	Maîtrise d'usage : 0 %
Surface en cours d'acquisition :	31,10 ha	

Présentation générale

Descriptif sommaire

Le site est localisé en bordure du massif de la Chartreuse au porte de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux de Chartreuse. Il est dominé par le sommet emblématique de la Dent de Crolles. Il comprend le col situé à 1434m d'altitude et sa forêt, les prairies et pâturages de Pravouta et des Ayes. C'est une mosaïque d'habitats de moyenne montagne, hêtraie sapinière, prairies sèches, lande recelant une grande richesse faunistique et floristique. Il présente également un attrait fort en terme de paysages : micros paysages d'ambiance montagnarde, grand paysage sur la Dent de Crolles, le massif de Belledonne... Proche de l'agglomération grenobloise, il est l'objet d'une forte fréquentation aussi bien estivale, qu'hivernale. Des activités multiples y sont pratiquées : promenade et randonnée en été, raquette en hiver, ski de randonnée.

Inscription aux inventaires et mesures réglementaires :

- Zone "ND" du POS des communes
- ZNIEFF n°3819 "Colline méridionale de Chartreuse"
- ZNIEFF n° 3803 "Hauts Plateaux de Chartreuse"

Diagnostic patrimonial / richesse écologique

Flore : Astragale de Montpellier, Sabot de Venus, Ail serpent, Pyroles à feuille ronde, Gymnadénie, Vulnéraire des Chartreux, Potentille luisante, Pédiculaire ascendante, Clématite des alpes, Gagée jaune, Nigritelle noire, Silène saxifrage

Faune : Chamois, chevreuil, marmotte, lièvre blanc, aigle royal, merle à plastron, tétras-lyre, gélinotte, grive musicienne, grive draine, merle noire, barbastelle, murin de Brandt, sérotine de Nilson,

Habitats : Hêtraie sèche, hêtraie - sapinière, pessière, prairie sèche,

Patrimoine historique : habert Pravouta et habert des Ayes

Objectifs et enjeux

- **Plan de préservation et d'interprétation 2006-2011** réalisé par le bureau d'étude Latitude, validé par la commission permanente du 19 mai 2006
- **Objectifs de conservation du patrimoine :** Maintien de la biodiversité
 - Préservation des milieux naturels
 - Préservation des espèces patrimoniales et autres espèces
 - Conservation et réhabilitation du patrimoine bâti
 - Amélioration des connaissances scientifiques
 - Evaluation et suivi des milieux naturels et des espèces.
- **Objectifs d'accueil du public :**
 - Maîtrise de la fréquentation – canalisation du public
 - Information du public et coordination avec le site touristique

Bilan des actions menées

- **Etudes réalisées :**
 - 2002 : Projet de réhabilitation, de préservation de mise en valeur et d'ouverture au public du Col du Coq – Site et Paysage – EB Conseil
 - 2004-2005 : plan de préservation et d'interprétation (Latitude), cartographie des habitats (conservatoire botanique Gap-Charance)
 - 2004 : Etude touristique
 - 2004-2005 : Diagnostic pastoral par la FAI
 - 2004-2005 : Etude botanique par le Conservatoire Botanique de Gap Charance.
 - 2008-2009 : Etude sur l'impact des dégâts de sangliers
- **Aménagement réalisé :**
 - 2005 : Nettoyage de l'alpage de Pravouta
 - 2005 : Démontage de la cabane au Col du Coq
 - 2005-2006 : Réhabilitation du habert de Pravouta
 - 2006 : Installation de RIS
 - 2006 à 2009 : Travaux de bucheronnage
 - 2007 : Réfection du sentier des Ayes
 - 2009 : Installation de bornes règlementaires
- **Technique de gestion :**
 - Activité pastorale avec un troupeau de brebis de juin à septembre
 - Mise en place d'une zone estivale de défens en faveur du Tétrás lyre
 - Mise en place d'une zone de défens hivernale en faveur du Tétrás Lyre

- **Suivi scientifique :**
 - 2005 à 2009 : Comptage des nichés de Tétrasy Lyre – FDCI
 - 2007-2008-2009 suivi avifaune par la LPO
 - 2008 : inventaire Chiroptère par la LPO
 - 2007-2009 suivi de la migration automnale au col des Ayes
 - 2007-2009 : inventaire et suivi des orthoptères et lépidoptères par l'OPIE

Communication :

- **réalisé :**
 - RIS : au col du coq et au départ du sentier vers la dent de Crolles
 - RIS à Perquelin
 - Totem : au départ de la piste vers Pravouta
 - Plaquette site
- **Prévu :**
 - Déplacement du RIS au Col du Coq
- **Animateur nature :** présence de 2 animateurs 7j/7 de juin à août depuis 2003. Maraude en semaine et visites guidées 1 fois par semaine.

Projet d'aménagement :

Problématique du site :

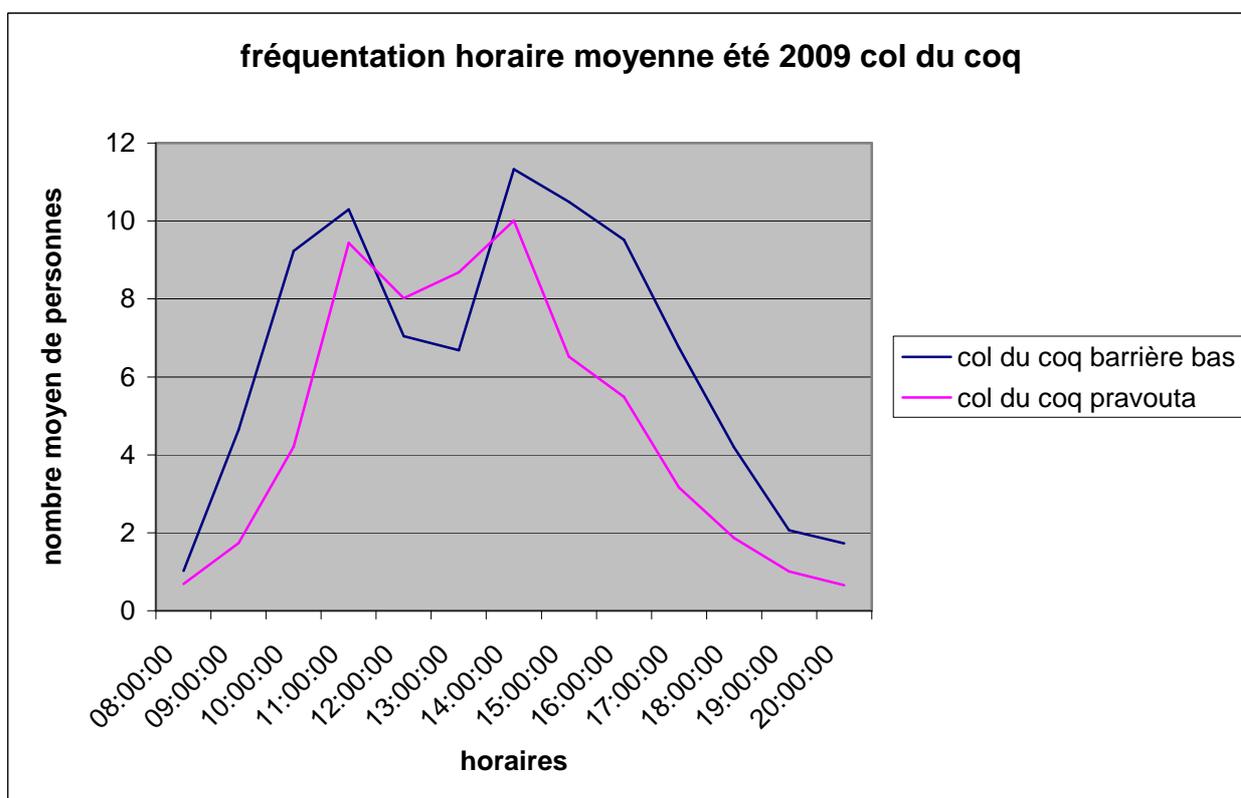
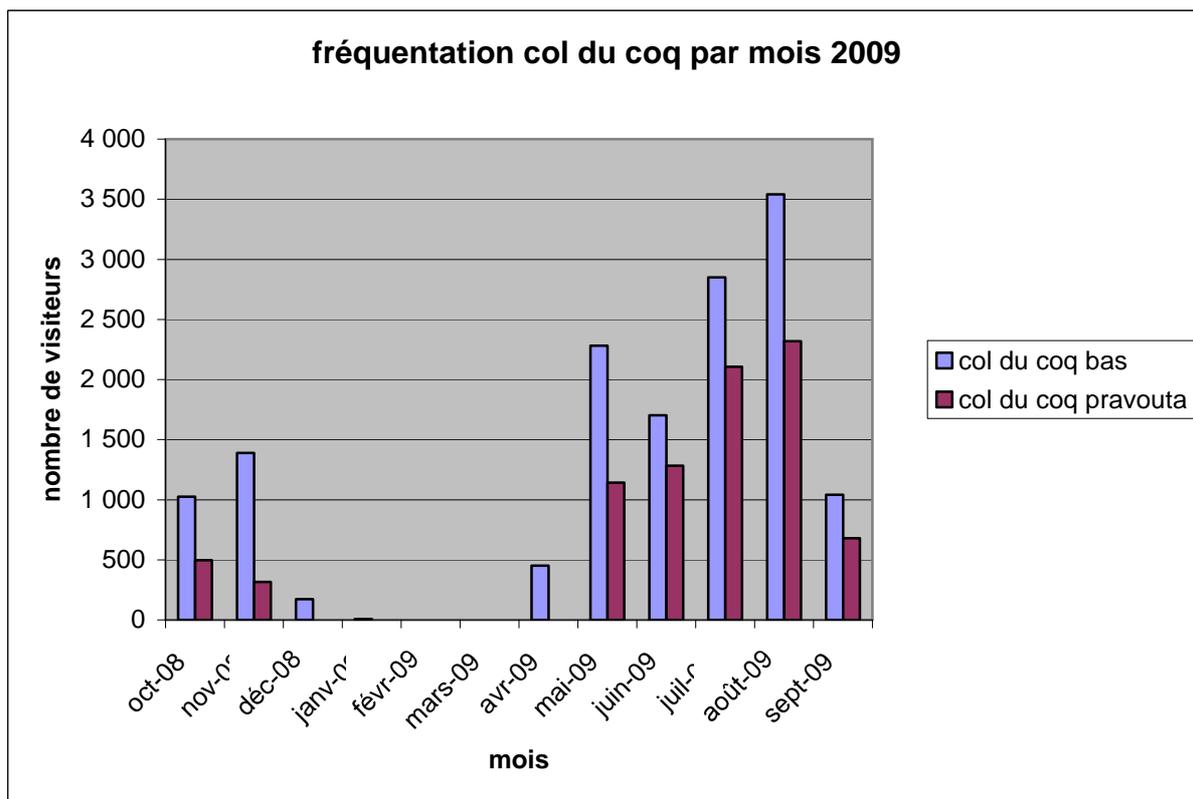
- Porte d'entrée majeure de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux de Chartreuse, entre le massif du Saint Eynard et la Dent de Crolles, le col du Coq est un trait d'union remarquable à préserver et conserver.
- La forte fréquentation du public désordonnée et multiple est une menace pour le site. Elle engendre des problèmes de dégradation du milieu, de piétinement mais aussi de dérangement de la faune (Tétrasy lyre). Il est donc nécessaire d'une part d'organiser une meilleure fréquentation du site par le public (bâtiment d'accueil, stationnement, sentiers thématique, signalétique...), d'autre part de remettre en état les zones dégradées.
- Le site présente un potentiel d'interprétation et de sensibilisation à l'environnement multiple : lecture de paysage, pratique agricole et entretien du paysage, activités traditionnelles passées, découverte faune et flore de moyenne montagne, lecture de la nature en hiver, nivologie et sécurité en montagne.... Il sera nécessaire de corréler les pratiques sportives et ludiques avec la découverte de l'environnement.
- Pour conserver les pelouses montagnardes, le maintien d'un pâturage extensif est indispensable pour empêcher la recolonisation forestière, le phénomène de fermeture par dynamique forestière est visible dans plusieurs zones du domaine.

Stratégie d'acquisition :

L'ensemble des parcelles localisées dans la zone d'intervention, à l'exception des parcelles communales de St Pancrasse ont été acquises. Il a également été faite l'acquisition de la prairie des Ayes contiguës de l'ENS et incluse dans la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

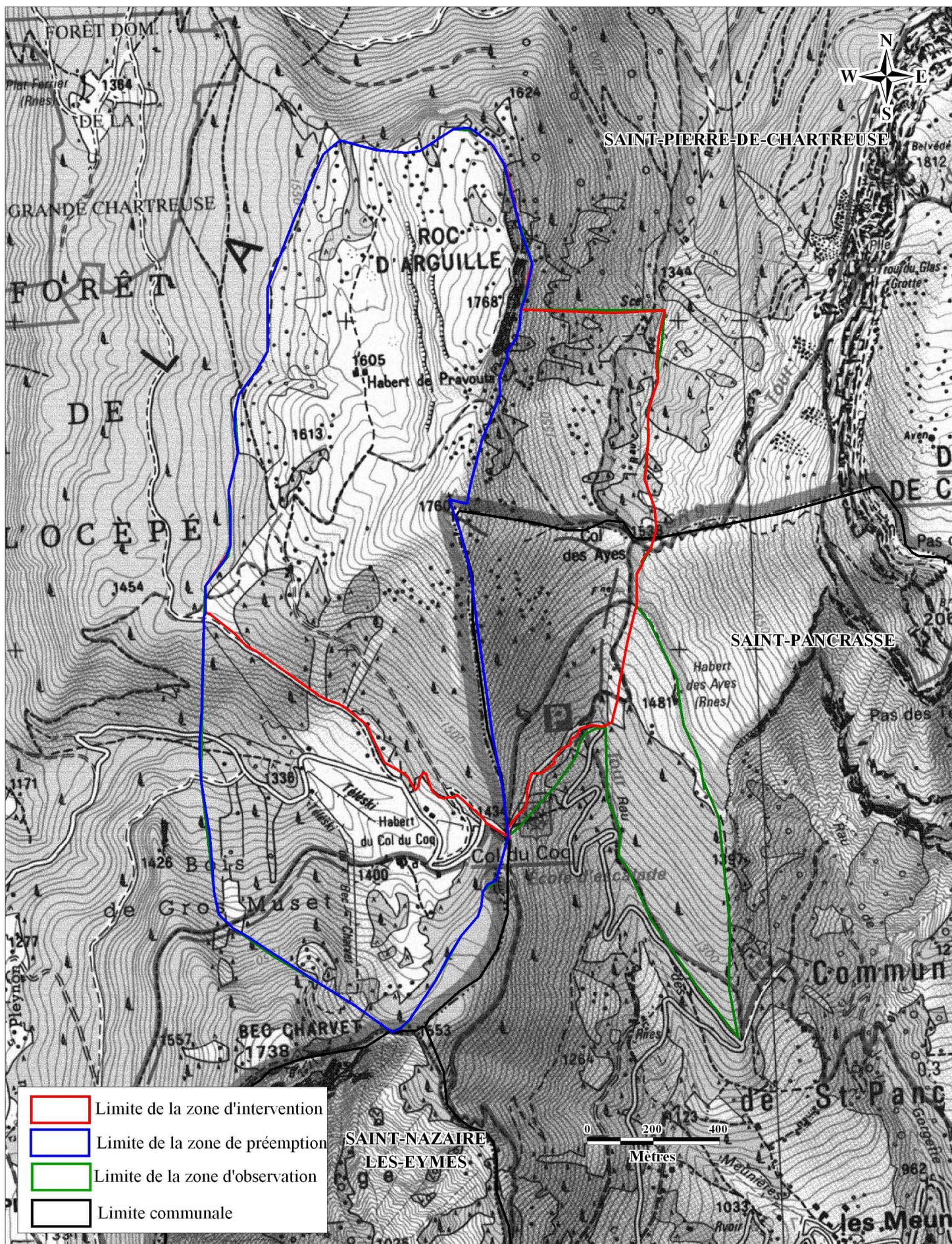
Une convention a été signée avec la commune de St Pancrasse afin d'étendre l'application du règlement intérieur du site aux parcelles communales incluses dans la zone d'intervention de l'ENS.

Fréquentation :





SITUATION

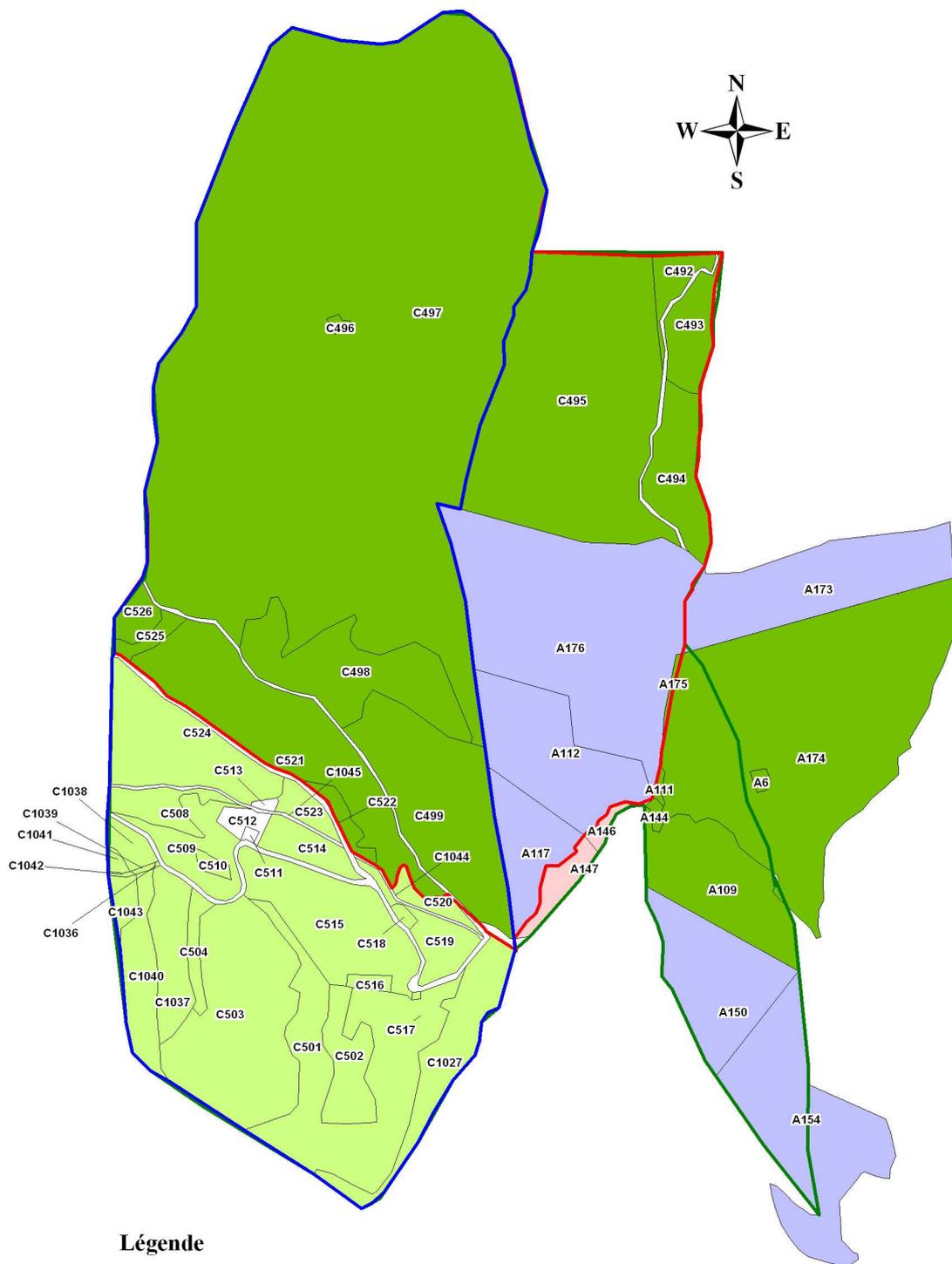




Espace Naturel Sensible Col du Coq



OBJECTIF FONCIER



Légende

-  Propriétés commune de St Pancrasse
-  Propriétés Conseil général de l'Isère (environnement)
-  Propriétés Conseil général de l'Isère (tourisme)
-  Propriétés privées
-  Domaine public

-  Limite de la zone d'intervention
-  Limite de la zone de préemption
-  Limite de la zone d'observation

